

Une définition de la vie artificielle

La vie artificielle a été définie par Langton en 1989 comme étant l'étude de systèmes construits par l'homme qui présentent des comportements caractéristiques des systèmes vivants naturels. Cette définition a le mérite d'exister, mais nous voulons ici la préciser et l'affiner...

La définition de la vie artificielle est étroitement dépendante de la définition de la vie. Or cette dernière étant problématique, il est donc particulièrement difficile de définir la vie artificielle et surtout de la limiter : A partir de quand ne parle-t-on plus de vie, mais de vie artificielle ? Quelle est la limite entre une machine ou un programme, et une forme de vie artificielle ? Cette problématique est développée dans « Vie artificielle : Une problématique complexe ». La définition que nous donnons ici, est calquée sur la définition du vivant, présentée par J. Doyne Farmer et Alleta d'A. Belin, c'est à dire que nous donnons une liste de propriétés caractérisant un système de vie artificielle Suite de l' article en lien

Par Jérôme Damelinourt notre nouveau partenaire :
Vie Artificielle

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 31 juillet 2002

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/2095-definition-vie-artificielle.html>